

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université de Relizane

Faculté des sciences et de technologie

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة غليزان

كلية العلوم و التكنولوجيا

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE CONSULTATION n°01/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et l'article 46 de la loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. La faculté des sciences et de la technologie de l'Université de Relizane, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°01/2025 relative À l'opération : ACQUISITION DES OUVERAGES DIVERS. Qu'à l'issue de jugement des offres. La consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	La Note Technique	Montant proposé (DA TTC)	Montant corrigé (DA TTC)	Délai du suivi	Observation
EURL DAR EL WALID DE DOCUMENTATION	000535072458376	55	3 607 900,00	3 607 900,00	120 jours	L'offre la moins disant

Observation : tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la Faculté des sciences et de technologie de l'Université de Relizane dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans le site-web de l'université de Relizane et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247, et l'article 56 du loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Relizane le : 25 جون 2025

Le Doyen de la Faculté

جيلالي بغداداي
جامعة غليزان
كلية العلوم والتكنولوجيا